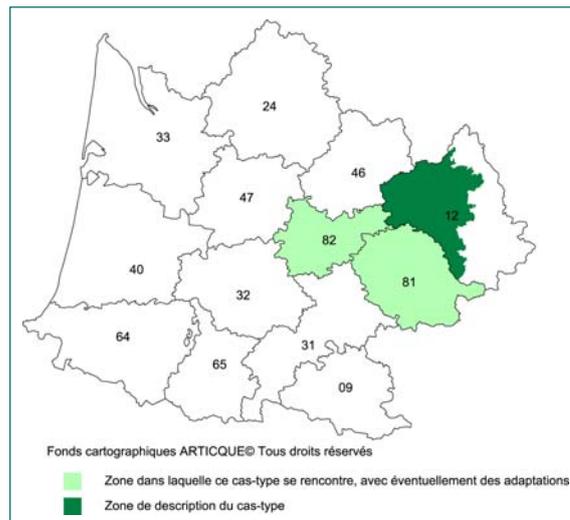


# CAPRINS LAITIERS + BOVINS VIANDE – ENSILAGE DE MAÏS

2 UMO sur 39 ha avec 200 chèvres produisant  
160 000 litres de lait et engraissement de 40 génisses

Ce système se rencontre principalement dans le Piémont du Massif Central (Ségala). On peut aussi le trouver dans toutes les zones à sol argilo-calcaire, permettant la culture du maïs ensilage, fourrage de base de la ration, et de luzerne.



## ASSOLEMENT

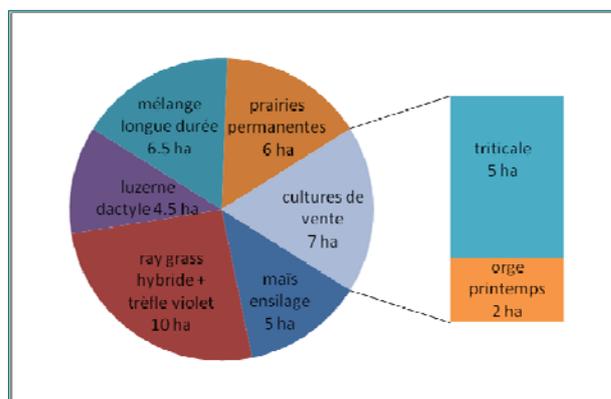
SAU : 39 ha

SFP : 32 ha

Les cultures de vente permettent des prélèvements pour le troupeau caprin, le surplus est vendu.

Les fourrages sont utilisés par les deux troupeaux. Les refus des caprins et le foin de moindre qualité sont consommés par les génisses.

Celles-ci pâturent les surfaces moins mécanisables.



## TROUPEAU CAPRIN

200 chèvres pour 160 000 litres de lait produit

70 chevrettes

6,2 chèvres / ha SFP

## TROUPEAU BOVIN

20 génisses type viande achetées broutardes chaque année. Les génisses sont élevées pendant 24 mois et vendues grasses à l'âge de 32 mois, soit 40 animaux présents, 20 UGB.

Ce troupeau peut aussi être constitué de génisses d'élevage ou de vaches allaitantes en production de broutards dans la limite de 20 UGB.



## LES GÉNISSES

Les lots de génisses sont nourris à l'herbe et reçoivent, pendant les 5 mois d'hiver, une ration composée de foin, ensilage de maïs (refus des chèvres), enrubanné et céréales et tourteaux.

### Les besoins annuels

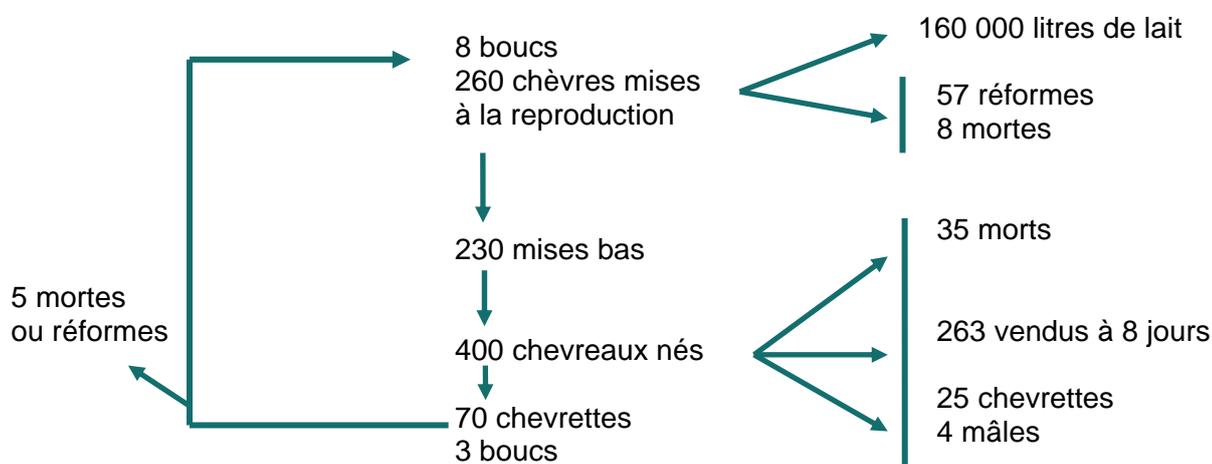
	Tonnes par an et par génisse	Tonnes annuelles
Refus caprin	0,15	6
Foin	0,45	18
Enrubanné	0,3	12
Céréales	0,35	14
Tourteaux	0,1	4
Pâturage		

## LA CONDUITE DU TROUPEAU

### Le cheptel en rythme de croisière

### Les ventes annuelles

Effectif moyen présent : 200 chèvres à 800 litres



		juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril
Chèvres	IA		80								
	Saillies Naturelles		115	60	37						
	Mises-Bas							50	85	23	9
Chevrettes	Saillies Naturelles			65	6						
	Mises-Bas								59	4	

1er cycle    
  2ème cycle    
  3ème cycle    
 ○ IA

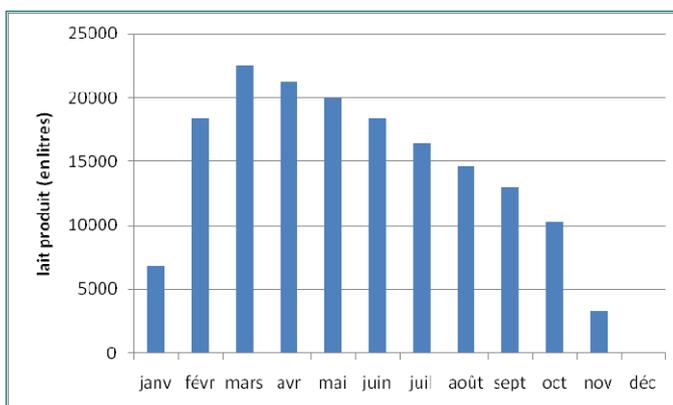
Dans ce système, les mises bas sont très groupées. La reproduction est conduite en saison, avec des mises bas de janvier - février.

30 % des chèvres sont inséminées, et permettent ainsi d'assurer en partie le renouvellement du troupeau.

L'utilisation de l'IA améliore le niveau génétique et permet la vente de reproducteurs.

Le troupeau est tari pendant 1.5 mois.

### Courbe de production laitière



La reproduction peut être désaisonnée avec des conséquences sur la période de traite, la gestion du troupeau et le prix du lait.

## L'ALIMENTATION DU TROUPEAU

Les rations distribuées en grammes MS par chèvre et par jour

Mois de lactation	Mises bas	Pic de lactation	Pleine production								Tariissement	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Ensilage maïs	400	800	800	800	800	800	800	800	800	800	0	0
Foin	1000	600	600	600	600	600	600	600	600	600	2000	1800
Enrubanné	100	200	200	200	200	200	200	200	200	200	0	0
Céréales	100	200	200	200	200	200	200	200	200	200	300	200
Tourteau soja	150	300	300	300	300	300	300	300	300	300	0	0
Chèvre type VL18	270	550	550	550	550	550	550	550	550	550	0	200
Luzerne déshydratée	200	400	400	400	400	400	400	400	400	400	0	100

La distribution d'ensilage de maïs débute trois semaines avant les mises bas et la quantité augmente régulièrement pour atteindre la valeur du pic de lactation. Le choix du foin distribué (luzerne, mélange ou RGI) se fait en fonction de la période de production, le foin de qualité est réservé aux chèvres. Dans ce système, les refus sont valorisés par les génisses pendant l'hiver.

Les besoins annuels en fourrage, concentrés et déshydratés

	kg MS par chèvre et par an	kg MS par chevrette (du sevrage à la mise bas)	Total troupeau (T MS)
Ensilage maïs	231		47
Foin	311	350	85
Enrubanné	58		12
Céréales	73		14
Tourteau soja	87		18
Chèvre type VL18	165		33
Luzerne déshydratée	118.5		24
Aliment complet chevrette		150	11

Efficacité de la ration

Concentrés chèvre / chèvre	410 g/litre
Déshydratés chèvre / chèvre	151 g/litre
Part des concentrés autoproduits	22 %
Autonomie alimentaire (MS)	86 %

## LE SYSTÈME FOURRAGER

L'enrubannage permet de récolter précocement une herbe de bonne qualité et de s'affranchir des aléas climatiques. Dans certains cas, il peut être remplacé par de l'ensilage d'herbe. En fonction des années, la première coupe de luzerne et RGI peut être fanée ou enrubannée.

Utilisation des surfaces

5 ha maïs	Ensilage 10 TMS / ha								
5 ha RGI + Trèfle Violet	Enrubanné 5 TMS / ha		2ème coupe Foin 2 TMS / ha		Pâturage Bovins viande				
5 ha RGI + Trèfle Violet	1ère coupe Foin 4.5 TMS / ha		2ème coupe Foin 2 TMS / ha						
4.5 ha Luzerne + Dactyle	1ère coupe Foin 4.5 TMS / ha			2ème coupe Foin 2 TMS / ha					
6.5 ha Mélange longue durée	1ère coupe Foin 4 TMS / ha								
6 ha Prairies Permanentes	Pâturage Bovins viande								
32 ha	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre		

Fourrages stockés

Ens. Maïs	50 T.M.S.	
RGI +	Enrubanné	25 T.M.S.
Trèfle violet	Foin	43 T.M.S.
Foin Luzerne + Dactyle	29 T.M.S.	
Foin de mélange	26 T.M.S.	

## Les rendements fourragers

		T MS par ha
Maïs ensilage		10
RGI + Trèfle Violet	1 <sup>ère</sup> coupe	5
Enrubanné + Foin	2 <sup>ème</sup> coupe	2
RGI + trèfle violet	1 <sup>ère</sup> coupe	4,5
Foin	2 <sup>ème</sup> coupe	2
Luzerne + dactyle	1 <sup>ère</sup> coupe	4,5
Foin	2 <sup>ème</sup> coupe	2
Foin de mélange	1 <sup>ère</sup> coupe	4

		Qx par ha
Triticale		60
Orge de printemps		30

## La fertilisation minérale et organique

en unités par ha	N	P	K	T fumier
Maïs ensilage	30			25
Ray grass hybride + trèfle violet	80			
Luzerne dactyle	30			
Mélange longue durée	45			
Prairies permanentes	30			25 sur la moitié
Triticale	150			
Orge de printemps	110			

## LE TRAVAIL ET LES ÉQUIPEMENTS

Le troupeau caprin est logé en chèvrerie à couloir central. L'ensilage est distribué une fois par jour et repoussé dans la journée. Le foin est distribué à l'aide d'une dérouleuse. La distribution des concentrés est automatisée.

Le travail d'astreinte lié au troupeau bovin est limité pendant la période de pâturage et réduit à l'apport d'alimentation le reste de l'année.

La chaîne de récolte des foins est en propriété. L'entreprise intervient pour assurer la moisson et participer à l'ensilage.

La période de mises bas caprines est située avant les semis de printemps. Les pointes de travail des différents ateliers ne se chevauchent pas. La période de tarissement de tout le troupeau caprin permet une période de pause.

## CONTACTS

Fabien Constantin  
CA 47

Jean-Pierre Dugat  
CA 33

Claudine Murat  
CA 12

Charles Drouot  
Asseldor

Olivier Dejean  
CA 24

Yohan Valette  
CA 09-31

Emmanuelle  
Caramelle-Holtz  
Institut de l'Élevage

## LES RESEAUX D'ELEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

## LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture (Casdar). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



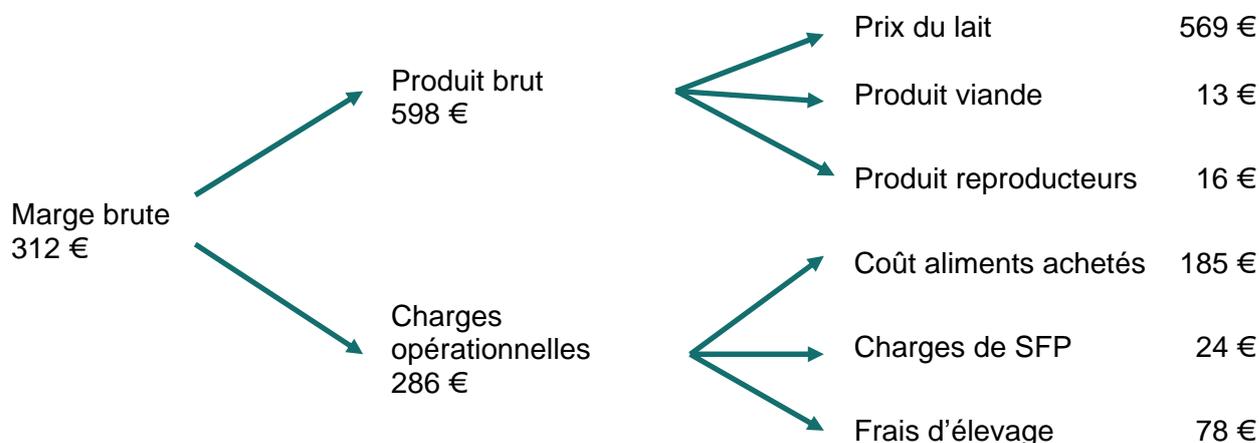
Avril 2011

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12  
www.idele.fr - PUB IE : 00 11 57 004



## RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES DE L'ATELIER CAPRIN

Pour 1000 litres



## QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION

Produit brut / UMO familiale	71 111 €	Charges de structure totales / ha SAU	1465 €
Marge brute / UMO familiale	43 556 €	Charges de structure totales / UGB	865 €
EBE / UMO familiale	25 179 €	Charges de mécanisation / ha SAU	746 €
Revenu disponible / UMO familiale	16 479 €	Annuités / Produit	12 %
		Annuités / EBE	35 %

## LE CAPITAL D'EXPLOITATION

Capital d'exploitation (hors foncier)	480 602 €	
dont bâtiment et installations	168 742 €	35 %
dont matériel	159 070 €	33 %
dont cheptel	80 700 €	17 %

### LES RESEAUX D'ELEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture (Casdar). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Mai 2012

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12  
www.idele.fr - PUB IE : 00 12 57 017